

Au X^e siècle, les seigneurs avaient profité de l'affaiblissement du pouvoir royal pour imposer leur autorité sur un territoire appelé une seigneurie. Le roi n'était plus qu'un seigneur parmi d'autres.

En 987, la dynastie des Capétiens arrive au pouvoir en France et remplace les Carolingiens. Peu à peu, les rois capétiens réussissent à imposer leur autorité à tous les seigneurs et à agrandir leur royaume. Ce renforcement du pouvoir royal s'est fait grâce à la féodalité [1^{ère} leçon], à la guerre [2^{ème} leçon] et à la mise en place d'une administration qui obéit au roi [3^{ème} leçon].

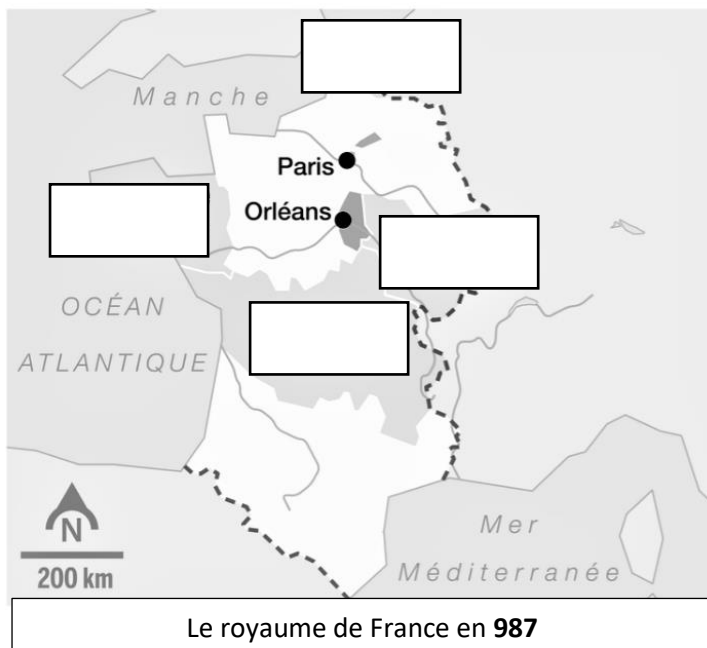
A la fin du Moyen Age, les rois de France sont suffisamment puissants pour imposer leur autorité sur tout leur royaume.

1^{ère} leçon :

Le roi de France renforce son pouvoir grâce à la féodalité.

Quand Hugues Capet devient roi en 987, il n'a que très peu de pouvoirs. Les rois capétiens des XI^e et XII^e siècles sont des rois faibles qui n'arrivent pas à se faire obéir par les grands seigneurs. A partir du XII^e siècle et du règne de Philippe Auguste (1180-1223), les rois capétiens utilisent la féodalité pour imposer peu à peu leur autorité [Fiche de travail n° 1 + Document A].

Document A : L'évolution du royaume de France du X^e au XIII^e siècle.



--- Limites du royaume de France

□ Domaine royal

□ Grands fiefs du royaume